



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

2023/2024

Projet pédagogique ALSH Thiers



ALSH Thiers

rue Emile Zola

6330 THIERS

TEL : 04 73 80 48 26 / 06.14.11.79.62

MAIL : alshthiers@cctdm.fr

2023/2024

SOMMAIRE

LA STRUCTURE

- Présentation de la structure
- Description de la structure
- Public accueilli
- Le Handicap
- Fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Inscription et tarification
- La vie quotidienne

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

- L'équipe d'encadrement
- Rôle de la direction
- Rôle de l'équipe d'animation
- Rôle des animateurs stagiaire
- Rôle de l'assistant sanitaire
- Les règles de vie

LES OBJECTIFS ET L'EVALUATION

- La finalité
- Les objectifs éducatifs
- Les objectifs pédagogiques
- Les moyens
- L'évaluation

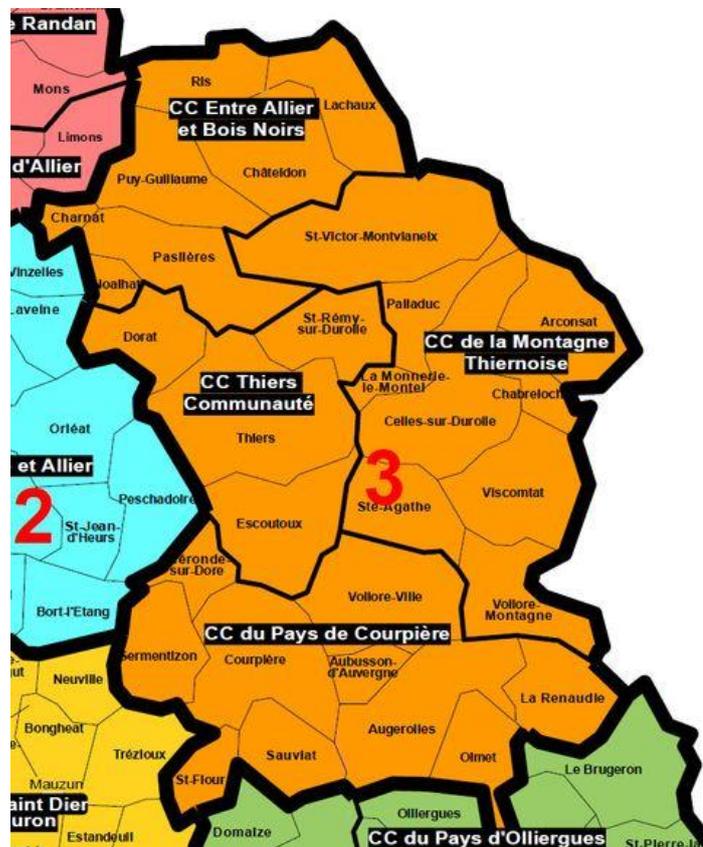
L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

LA STRUCTURE

L'organisateur de l'ALSH de Thiers est la Communauté de Commune Thiers Dore et Montagne (CCTDM). La Communauté de Commune est née au 1^{er} janvier 2017 à la suite de la loi NOTRE. Elle est la fusion de quatre anciens EPCI qui sont :

- Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise
- Communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs
- Communauté de Communes du Pays de Courpière
- Thiers Communauté

Elle compte 38 500 habitants et regroupe trente communes



Le siège se situe au 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 Thiers.

Le numéro de déclaration DDCS de l'organisateur est : 063ORG0481.

La CCTDM gère 5 ALSH : Arconsat, Aubusson d'Auvergne, La Monnerie Le Montel, Puy Guillaume et Thiers.

La gestion de l'accueil de loisirs de Thiers a été confiée à la Ligue de L'enseignement FAL 63 jusqu'au 30 Aout 2021 puis reprise en gestion directe au 1^{er} septembre 2021.

Nous accueillons en périscolaire 70 enfants répartis en deux groupes 30 enfants de 3 à 5ans et 40 enfants de 6 à 11ans.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

L'accueil de loisirs se situe dans l'école primaire Emile Zola de Thiers. L'établissement a ouvert ses portes le 08 mai 1974. Il se situe dans la ville basse aux pieds des HLM des Molles Cizolle.

Dans les locaux nous disposons :

De salles dédiées aux enfants de 3 à 5 ans dont :

- 1 Salle de motricité
- 1 Salle d'activités
- 1 Salle de sieste
- Des sanitaires
- La cour de récréation cotée maternelle
- 1 espace de jeux gazonné avec des structures de jeux type toboggan

De salles dédiées aux enfants de 6 à 11 ans :

- 1 salle d'activité
- 1 préau fermé
- Des sanitaires
- La cour de récréation coté élémentaire

De salles pour les encadrants :

- 2 bureaux administratifs
- 2 salles pour faire la préparation d'activités et les réunions
- 1 cuisine
- 1 réserve pour le matériel
- 1 buanderie
- 1 sanitaire
- 1 garage

De salles en commun :

- 1 cantine
- 1 infirmerie

Les locaux sont gérés par la ville de Thiers et les repas par la cuisine centrale.

A proximité nous avons des jardins publics où les enfants peuvent profiter des jeux et des grands espaces de verdure.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est les enfants de 3 ans jusqu'à la veille de leurs 12 ans. Les inscriptions sont ouvertes aux enfants quel que soit leurs lieux de résidence. Les enfants doivent être scolarisés, avoir acquis la propreté et ne pas être porteur de maladies contagieuses.

LE HANDICAP

Les enfants et adultes porteurs de handicap peuvent être accueillis au sein de l'Accueil de Loisirs. Un parking avec des places qui leur sont dédiées est situé devant le portail de l'école. L'accès aux salles et à la cantine est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les bureaux ne sont pas accessibles, les réunions et /ou rendez-vous peuvent donc se faire dans une salle au rez-de-chaussée.

Un partenariat avec DALHIR nous permet d'établir un programme d'accompagnement adapté à chaque enfant ayant une reconnaissance MDPH. Le DAHLIR permet aussi la possibilité d'avoir un (e) animateur (trice) pour l'enfant sur ses temps de présence.

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'ALSH accueille les enfants les mercredis en période scolaire et sur les petites et grandes vacances.

Sur ces périodes :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30

L'accueil des enfants le matin se fait de 7h30 à 9h00

Les arrivées et les départs pour les enfants inscrits en demi-journée :

De 12h00 / 12h15 puis de 13h30 / 13h45

Les départs du soir se font à partir de 17h00 jusqu'à 18h30

INSCRIPTION ET TARIFICATION

Les inscriptions se font dès que le dossier est complet. Il comprend une fiche sanitaire de liaison, diverses autorisations (droit à l'image, rentrer seul, droit maquillage...) et il doit être complété par l'attestation d'assurance scolaire, la photocopies des vaccins, le numéro d'allocataire pour faire la facturation.

Les programmes d'activités se font avant chaque période puis sont diffusés aux familles avec une fiche d'inscription. Toute inscription doit se faire par retour de la fiche ou par mail aucune inscription orale ne peut être acceptée. L'inscription est valide une fois le mail de confirmation envoyé.

Les tarifs sont établis en fonction du fait que la famille réside sur le territoire de TDM ou hors territoire et du quotient familial. Les tarifs sont votés par le conseil communautaire. La grille tarifaire est ensuite communiquée aux familles via le site internet de la communauté de commune, par mail ou remise en main propre.

Les goûters et les repas sont compris dans le tarif.

 LA VIE QUOTIDIENNE

Vie quotidienne mercredi et vacances		
Horaire	Quoi	Où
7h30-9h00	Accueil des enfants et des familles	La borne d'accueil se trouve dans le couloir des élémentaires. Les petits : vont aux toilettes puis dans la salle des maternels accompagné par un animateur. Les enfants vont chercher leur étiquette prénom et la mette aux portes manteaux. Les moyens /grands : vont mettre leurs affaires aux porte manteaux dans le préau couvert. Passage aux toilettes puis salle polyvalente ou préau fermé.
9h00-9h15	Appel et explication de la journée	Petits : salle des maternels Moyen : dans le préau Grands : salle polyvalente
9h15-9h45	Petite Activité du Matin (PAM)	Lieu à définir en fonction de la PAM choisie
10h00-11h45	Animation du matin et rangement	Lieu à définir en fonction de l'activité
11h45-12h00	Temps libre puis descente à la cantine Les deux groupes descendent en décaler les petits descendent en premier.	Etage inférieure (possibilité de passer par l'extérieur pour les personnes à mobilité réduite)
12h00-12h15	Arrivée et départ des enfants	A la borne d'accueil
12h15-13h15	Repas	Cantine
13h15-13h30	Préparation du départ des enfants en demi-journée et passage aux toilettes	Chacun dans sa partie du bâtiment
Les moyens/grands : 13h45-14h00 14h00-14h30	Temps de repos Temps calme	Les moyens : dans la salle polyvalente Les grands : dans le préau
Les petits : 13h45-15h00 : 13h45-14h15 : 14h15-15h00	Sieste (pour les enfants qui en ont besoin) Temps de repos (pour ceux qui ne font pas la sieste) Temps calme	Dans la salle de sieste Salle des maternelles ou salle motricité Salle des maternelles ou salle motricité
15h00-16h15	Animation de l'après-midi et rangement	Lieu à définir en fonction de l'activité
16h15-16h30	Goûter	Petits : salle des maternelles ou extérieur (en fonction de la météo) Les moyens / grands : dans le préau ou la cour (en fonction de la météo)
16h30-17h00	Temps libre	Dans les salles ou en extérieur
17h00-18h30	Départ des enfants, rangement des locaux	17h à 17h45 1 animateur au portail pour le pointage des départs 1 animateur à la borne 17h45-18h30 tout le monde dans le préau. Durant la période des départs les enfants sont soit dans leurs salles soit dans la cour

LES REPAS

Les repas sont pris à la cantine de l'école et élaborés dans une cuisine centrale. Un menu équilibré est établi par le service restauration dans le respect des régimes alimentaires de chacun, avec des produits frais et de saison.

Le menu est consultable sur le site de la ville de Thiers et est affiché à la borne d'accueil de l'accueil de loisirs.

L'HYGIENE AU QUOTIDIEN

Un service de propreté de TDM est affecté à l'accueil de loisir pour le nettoyage des locaux. L'agent intervient chaque jour que les enfants sont présents.

Il est demandé à chacun (enfants et adultes) de respecter le travail de propreté.

Les animateurs comme les enfants se lavent régulièrement les mains.

Une désinfection est faite régulièrement.

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'encadrement a un rôle d'accompagnement des apprentissages de l'enfant, dans sa vie en collectivité. Elle est porteuse de valeurs communes telles que la communication bienveillante, la mise en valeur des compétences de chacun, la libre expression de ses envies.

LE ROLE DE LA DIRECTION

- Construire avec son équipe le projet pédagogique
- Assurer les conditions d'accueil du public
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Veiller au bien-être de l'équipe et intervenir en cas de besoin
- Prendre connaissance des différents protocoles (COVID-19, Vigipirate, canicule...) et en informer son équipe
- Assurer le suivi des stagiaires
- Participer à l'élaboration du budget et en assurer son fonctionnement
- Développer des partenariats
- Animer la relation avec les familles, les partenaires, l'organisateur
- Assurer la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs
- Encadrer l'équipe d'animation
- Donner à son équipe les différentes possibilités de formation et les accompagner dans leur démarche
- Contrôler et appliquer les règles de sécurité
- Veiller à la bonne pratique des règles d'hygiène
- Faire preuve de discrétion
- Être ponctuel

LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Concevoir un projet d'activité
- Participer aux réunions d'équipe
- Savoir travailler en équipe et savoir se répartir les tâches
- Savoir faire face aux imprévus et prendre des initiatives
- Gérer les conflits, soigner l'enfant en cas de petits bobos
- Faire part à l'assistant sanitaire et à la direction des soins apportés au cours de la journée
- Faire remonter à la direction tous problèmes rencontrés dans la journée
- Prendre connaissance des protocoles mis en place et l'appliquer
- Assurer l'accueil et l'encadrement des divers temps de la journée
- Assurer des animations ludiques et adapter à l'enfant
- Organiser le « vivre ensemble »
- Susciter la participation de chacun (enfants et adultes) au bon fonctionnement de la vie en collectivité
- Accompagner les enfants dans la prise de responsabilités
- Veiller à l'épanouissement des enfants
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Accompagner les enfants dans la découverte des ressources du territoire
- Prendre en compte les besoins et les envies des enfants
- Aiguiser la curiosité des enfants en apportant de nouvelles ressources
- Savoir évaluer son activité
- Avoir une attitude professionnelle dans son langage, son comportement et une tenue vestimentaire adaptée à ses fonctions.
- Veiller au nettoyage et au rangement de la salle et du matériel utilisé
- Faire preuve de discrétion
- Être ponctuel

LE ROLE DES ANIMATEURS STAGIAIRES

L'animateur stagiaire est un animateur à part entière. Il doit donc de ce fait assurer les mêmes fonctions et obligations que les autres animateurs de l'équipe. L'animateur stagiaire sera évalué dans le cadre de son stage pratique sur la préparation, l'animation d'une activité et sur les relations avec les enfants, les familles et l'équipe dans son ensemble.

ROLE DE L'ASSISTANT SANITAIRE

Il est désigné par la direction et est placé sous son autorité. Il a pour mission le suivi sanitaire du centre. Il vérifie régulièrement que les trousseaux à pharmacie sont complets et les dates de péremption des produits de soin. Il assure le suivi du registre d'infirmerie. L'assistant sanitaire informe l'équipe sur les enfants qui ont des allergies et/ou un Protocole d'Accueil Individuel.

L'assistant sanitaire est titulaire du PSC1. La procédure d'urgence des premiers secours est affichée dans les locaux de l'école de façon visible.

L'infirmierie étant commune à l'école et à l'accueil de loisirs, notre armoire à pharmacie et nos trousseaux de secours sont identifiées au nom de l'accueil de loisirs et fermées à clé.

La liste des numéros d'urgence est affichée dans les bureaux et un exemplaire se trouve dans le registre d'infirmierie.

Toutes allergies qu'elles soient alimentaires ou autres doivent être signalées sur le dossier d'inscription afin que l'assistant sanitaire puisse en prendre note.

Si un enfant a un PAI, il s'assure être en possession des médicaments, du protocole à suivre et de l'ordonnance marquée au nom de l'enfant. Les PAI sont ensuite stockés dans l'armoire à pharmacie fermée à clé.

LES REGLES DE VIE

Elles sont le résultat de la concertation de l'équipe et des enfants. Elles sont abordées régulièrement, de façon orale.

- Parler sans crier
- Respecter les personnes, les lieux, le matériel
- Se déplacer dans les locaux en marchant
- Ranger le matériel, les jeux après usage
- Signaler tout problème à un adulte
- Prévenir l'animateur lorsque l'on sort de la salle en précisant où l'on va (ex : je vais aux toilettes) et lors du retour.

Ces règles de vie sont aussi applicables à l'équipe d'animation et on peut y rajouter :

- Avoir une tenue, une attitude et un langage correct
- Être claire
- Faire preuve d'initiative et d'imagination
- Travailler en équipe
- Utiliser son téléphone portable personnel qu'en cas d'urgence
- La consommation et/ou la détention de produits illicites, d'alcool, l'usage de tabac sont prohibées dans les locaux et aux abords.
- Être ponctuel
- Prévenir en cas de retard ou d'absence, toutes absences doivent être justifiées.

LES OBJECTIFS ET L'EVALUATION

LA FINALITE

La finalité du projet éducatif est de permettre à chaque enfant, quel que soit le moment de la journée, de bénéficier d'un parcours éducatif qui contribue à son développement et à son épanouissement.

Objectif Educatif		
Favoriser l'égal accès aux enfants du territoire		
Objectif Pédagogique		
Avoir accès aux différentes activités culturelles, artistiques et sportives	Inclusion des enfants en situation de handicap	Assurer une continuité de service
Moyens	Moyens	Moyens
<p>Proposer différentes activités avec les différents partenaires du territoire.</p> <p>Inciter à la curiosité.</p> <p>Faire découvrir différents domaines et techniques artistiques, culturelles et sportifs</p>	<p>Adapter les activités au dit public</p> <p>Sensibiliser le public au handicap</p>	<p>Par l'information aux familles par une communication tant verbale qu'écrite</p> <p>Par l'inclusion de tous les enfants</p>
Evaluations	Evaluations	Evaluations
<p>Par le nombre d'activités menées et des partenaires</p> <p>Par le questionnement des et aux enfants</p> <p>Par la diversité des activités proposées</p>	<p>Participation individuelle et collective</p> <p>Inclusion dans l'activité</p> <p>Par le questionnement des enfants</p>	<p>Retour des familles</p>

Objectif éducatif		
Sensibiliser les enfants à la santé		
Objectif pédagogique		
Initier les enfants à la pratique d'une alimentation équilibrée	Prendre conscience de sa santé morale et affective	Augmenter l'activité physique et éviter la sédentarité
Moyens	Moyens	Moyens
Par des animations culinaires Sensibiliser à l'hygiène alimentaire	Par l'observation et l'écoute de soi et des autres	Proposer des activités physiques et sportives avec les partenaires sportifs du territoire
Evaluations	Evaluations	Evaluations
Par le nombre et la diversité des ateliers proposés. Par l'implication des enfants Par leur souhait de goûter de nouveaux aliments	Par le nombre d'échanges constructifs	Participation des enfants Retours des partenaires et des familles sur des inscriptions en club sportif

Objectif éducatif		
Mobiliser les ressources du territoire		
Objectif pédagogique		
promouvoir des projets en transversalité avec les différents interservices	valoriser les richesses du territoire	développer les échanges avec les partenaires du territoire
Moyens	Moyens	Moyens
proposer des passerelles dans les différents domaines d'activités du territoire	découvrir les richesses du territoire par des sorties et des activités favorisant la découverte	proposer des passerelles dans les différents domaines d'activités du territoire
Evaluations	Evaluations	Evaluations
nombre de passerelles	par leur existence	nombre de passerelles
qualité des projets	par leur diversité par les retours des enfants, des familles	qualité des projets

Objectif éducatif		
Respecter au mieux le rythme de l'enfant		
Objectif pédagogique		
Répondre aux besoins psychologiques et physiologiques de l'enfant	Harmoniser les temps du quotidien de l'ALSH aux besoins des enfants	Garantir une continuité éducative
Moyens	Moyens	Moyens
Tutorat par/avec les enfants Ecoute constructive Proposer des activités larges dans leurs contenues	Faire un lien entre tous les temps de la journée, Etre à l'écoute des besoins, des envies des enfants	Garantir un lien entre l'ALSH et les familles par une communication tant verbale qu'écrite Mettre en place des projets éducatifs avec différents partenaires
Evaluations	Evaluations	Evaluations
Nombre de tutorat et le ressenti des enfants Expression de gratitude de l'enfant et/ou de la famille Par retours dans leurs globalités	Comportement de l'enfant et l'intérêt qu'il porte aux activités Retours réguliers avec les familles Par le nombre de réalisation de leurs souhaits	Echange avec les familles et les retours positifs ou négatifs Par l'implication de l'ensemble des acteurs du projet Par leurs existences

Objectif éducatif		
Favoriser le vivre ensemble pour ce territoire solidaire		
Objectif pédagogique		
Mettre en place des actions solidaires	encourager le respect (lieu, matériel, personne)	Développer l'apprentissage à la vie citoyenne (environnement, république...)
Moyens		Moyens
Partager les besoins et les actions en communauté grâce à la mixité dans sa globalité Mener des actions avec les partenaires sociaux du territoire Favoriser le tutorat	Mettre en place un code de vie commune	En mettant des responsabilités
Evaluations	Evaluations	Evaluations
Par le nombre d'actions et de partenaires Par évolutions des comportements	Par son respect	Nombre des responsabilités menées à son terme Nombre de volontaires

Choix des thèmes et répartition des objectifs

Périodes	Thèmes et objectifs mercredis	Thèmes et objectifs vacances
Mercredis janvier février vacances de Février	Thème: bulle de douceur objectifs : respecter au mieux le rythme de l'enfant	Thème: mon monde en BD objectifs : favoriser le vivre ensemble pour ce territoire solidaire
Mercredis mars avril vacances de printemps	Thème: au secours objectifs : sensibiliser les enfants à la santé	Thème: le fils de la vie objectifs : sensibiliser les enfants à la santé
Mercredis mai juin juillet vacances d'été	Thème: du jardin à l'assiette objectifs : sensibiliser les enfants à la santé. Mobiliser les ressources du territoire.	Thème: jeux olympique et paralympique objectifs : favoriser l'égal accès aux enfants du territoire. Sensibiliser les enfants à la santé.
Mercredis septembre octobre vacances d'automne	Thème: nos jours heureux objectifs : respecter au mieux le rythme de l'enfant	Thème: le far West objectifs : favoriser l'égal accès aux enfants du territoire
Mercredis novembre décembre vacances d'hiver	Thème: monstrueusement festifs objectifs : favoriser le vivre ensemble pour ce territoire solidaire	Thème: mille et une nuits objectifs : respecter au mieux le rythme de l'enfant

L'évaluation des activités, de la journée, le ressenti de l'enfant par l'enfant est un premier critère important à l'évaluation du projet pédagogique. Le retour verbal et comportemental des familles sur les activités, la vie quotidienne de leur enfant sur les journées en accueil de loisirs est aussi un critère majeur.

L'équipe peut ensuite faire un point, lors des réunions de bilan sur l'atteinte des objectifs de façon plus précises, en vérifiant la cohérence éducative entre le projet, l'objectif pédagogique et l'objectif éducatif. C'est aussi l'occasion de faire les ajustements nécessaires pour un bon fonctionnement.